

Paris, le 8 avril 2014

Communiqué de presse

L'aéroport Paris-Orly inaugure son "marais filtrant" Un procédé innovant pour le traitement des eaux de ruissellement

Aéroports de Paris inaugure le marais filtrant de Paris-Orly. Conçu par ADPI (Aéroports de Paris Ingénierie), filiale à 100 % du Groupe Aéroports de Paris en collaboration avec le bureau d'études Antéagroup et bénéficiant de l'expertise de Lyonnaise des Eaux qui en assure le fonctionnement, ce marais est un système innovant de filtration des eaux de ruissellement. Inédite sur un aéroport, la création d'un bassin et d'un marais planté de roseaux permettra de traiter les produits hivernaux contenus dans les eaux pluviales de l'aéroport.

A Paris-Orly, 3 à 5 millions de m³ d'eaux de ruissellement sont collectés et traités chaque année par le Système de Traitement des Eaux Pluviales (STEP) de l'aéroport. Indispensables en hiver au bon fonctionnement de l'aéroport, les produits hivernaux sont utilisés pour le dégivrage des avions et le déverglaçage des pistes et des voies de circulation des avions. La réalisation d'un marais, grâce à l'expertise d'un groupement d'entreprises, permet à Aéroports de Paris de compléter le traitement physico-chimique du STEP par un procédé naturel de dépollution dédié aux produits hivernaux.



Un traitement bio-épuratoire en deux étapes

L'eau de ruissellement est, dans un premier temps, collectée par le STEP et envoyée en période hivernale dans un nouveau bassin tampon de 13 000 m³ pour un début de traitement : les produits hivernaux commencent alors à se dégrader sous l'action de la biomasse (les bactéries et les éléments nutritifs) et de l'aération. Ce traitement dure de 24h à 48h, selon la charge de pollution.

Dans un second temps, l'eau est dirigée vers le marais filtrant adjacent de 6500 m². Le marais est constitué de matériaux filtrants : des roseaux plantés dans du sable et des granulats. L'épuration est réalisée par le sable, les plantes servant à oxygéner ce filtre minéral. Immédiatement absorbée par le sable, l'eau ne stagne pas dans le "marais". Pour cette seconde étape, un jour de traitement est habituellement suffisant. Grâce à des capteurs, des mesures sont réalisées en permanence à la sortie du marais. Si l'eau est de bonne qualité elle peut rejoindre le milieu naturel après un passage par le STEP ; sinon elle suit un second cycle de traitement dans le marais filtrant.

Aéroports de Paris a investi 4 millions d'euros dans cet équipement souple et innovant, renforcé par une subvention de 20% de l'Agence de l'eau.

Comme toutes les filières d'exploitation actuelles du Système de Traitement des Eaux Pluviales, le marais sera géré par les techniciens de Lyonnaise des Eaux.

" Aéroports de Paris a toujours eu à cœur d'améliorer la maîtrise de ses impacts environnementaux. Ce marais filtrant permet à l'aéroport de Paris-Orly de traiter in-situ les eaux de ruissellement, de façon autonome et respectueuse de l'environnement. Nous avons réalisé cette innovation avec les experts des services techniques de la Direction Générale de l'Aviation Civile et avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, qui nous a apporté son soutien financier." nous précise Franck Mereyde, directeur de l'aéroport Paris-Orly.

Constitué de 12 bassins de 500 m² chacun, le marais est en période de réglage pour une durée d'un an. Les 34 000 roseaux qui le composent devront être taillés tous les deux ans et leurs pieds changés tous les 8 à 10 ans.

A propos d'Aéroports de Paris

www.aeroportsdeparis.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2013, Aéroports de Paris a accueilli plus de 90 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et 43 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2013, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2754 millions d'euros et le résultat net à 305 millions d'euros.

A propos de Lyonnaise des Eaux

www.lyonnaise-des-eaux

Lyonnaise des Eaux, filiale de SUEZ ENVIRONNEMENT, emploie 12 000 collaborateurs, distribue l'eau potable à 12 millions d'habitants, et dépollue les eaux usées de plus de 9,4 millions de personnes en France. La protection de la ressource en eau, en quantité et en qualité, est au centre de ses préoccupations. Pour garantir collectivement l'avenir de l'eau, Lyonnaise des Eaux a lancé en novembre 2011 le Contrat pour la santé de l'eau, un partenariat modernisé avec les collectivités qui porte des propositions innovantes en matière de gouvernance, d'innovation et de modèle économique. L'efficacité de ses engagements est placée sous le contrôle de Vigeo, agence indépendante de notation extra-financière.

A propos de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

www.eau-seine-normandie.fr

L'Agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public du ministère chargé du développement durable. Qualité des milieux aquatiques et protection de la santé sont les priorités majeures de son plan d'interventions. Initiée par l'Agence et en coordination avec tous les acteurs économiques et sociaux du bassin, la politique mise en œuvre pour assurer la qualité des eaux doit permettre l'atteinte du bon état écologique et chimique des milieux aquatiques. Sous forme de subventions ou d'avances, les dispositifs d'aide de l'Agence de l'eau permettent d'accompagner tous les acteurs dans leurs actions de dépollution.

Contact Aéroports de Paris:

Press relations: Elise Hermant: +33 1 43 35 70 70 - elise.hermant@adp.fr

Investor relations: Vincent Bouchery: + 33 1 43 35 70 58 - vincent.bouchery@adp.fr

Contacts Lyonnais des Eaux :

Press: Nicolas Levy: + 33 1 69 52 71 70 - nicolas.levy@lyonnaise-des-eaux.fr

Contact Agence de l'eau Seine-Normandie:

Press relation: Marie-Paule (Petit) Andrianaliranto: + 33 1 41 20 17 30 - petit.marie-anne@aesn.fr